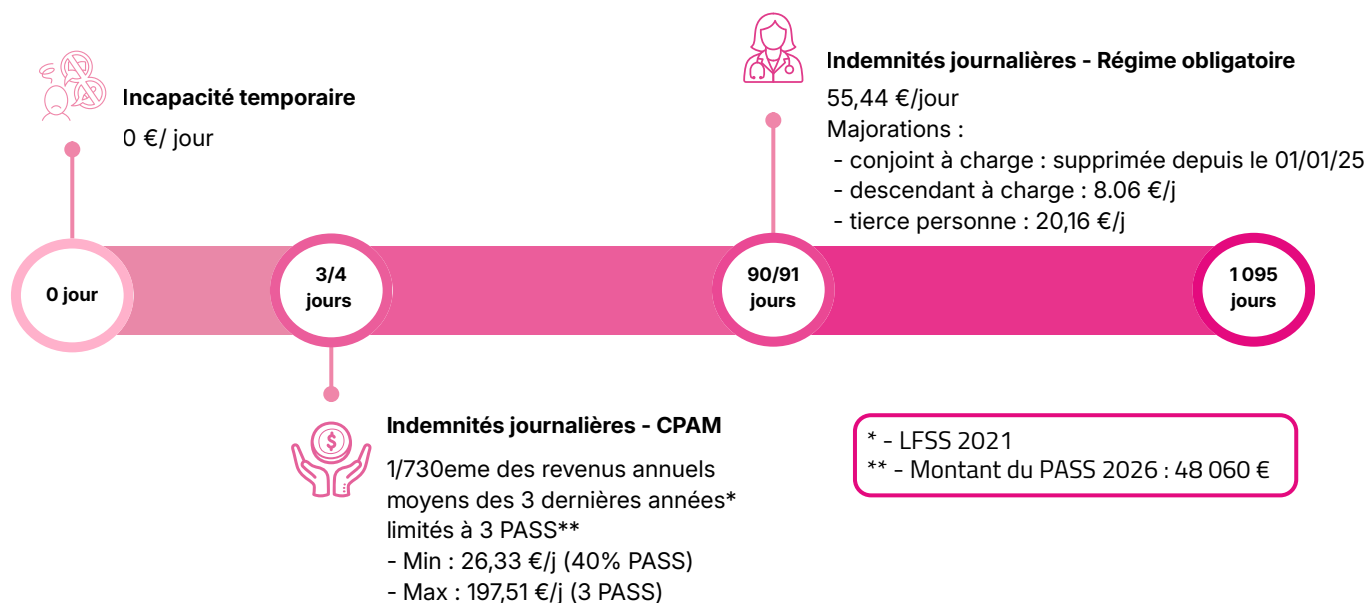


FICHE PRATIQUE

PROTECTION DES INDÉPENDANTS

Comprendre vos garanties et vos besoins





LES PRESTATIONS INVALIDITÉ

Invalidité permanente partielle

Rente mensuelle de 840 € versée à compter du 1096ème jour d'incapacité totale d'exercice de la profession et jusqu'au 65ème anniversaire de l'assuré.

Versement sous réserve de ne pas dépasser un plafond de ressources fixé chaque année par le Conseil d'Administration de la CARPIMKO.

Invalidité permanente totale

Rente mensuelle de 1 680 €* versée à partir du 1096ème jour d'incapacité totale d'exercice de la profession et jusqu'au 65ème anniversaire de l'assuré.

* Majoration mensuelle :

- pour tierce personne : 504 €
- pour enfant ou descendant à charge ou infirme : 252 €
- pour conjoint à charge : 0 € (supprimée depuis 2025)

LES PRESTATIONS DÉCÈS

Capital décès

Capital versé en une fois et déterminé en fonction de la situation familiale :

- 54 432 € pour le conjoint non séparé de droit, ou de fait, ou pour le partenaire lié par un PACS non dissous, avec un ou plusieurs enfants à charge.
- 36 288 € pour le conjoint non séparé de droit, ou de fait, ou pour le partenaire lié par un PACS non dissous, sans enfant.
- 18 144 € pour le descendant ou l'ascendant (si aucun ayant-droit ne peut être considéré comme à charge, il est versé, dans l'ordre aux enfants, aux descendants puis aux ascendants).



Rente au Conjoint

840 €/mois

Rente versée au conjoint survivant non divorcé ou non séparé de droit, ou de fait, ou pour le partenaire lié par un PACS non dissous, marié ou pacsé depuis au moins deux ans, sauf si un enfant en est issu ou en cas de décès accidentel, jusqu'à 65 ans.

Rente Éducation

630 € / mois

Rente versée :

- à un enfant, ou autre descendant, de moins de 18 ans à charge fiscale de l'affilié décédé.
- à un enfant poursuivant ses études jusqu'à 25 ans, dont les ressources sont inférieures au SMIC annuel brut.
- à un enfant (ou autre descendant) atteint d'un handicap permanent percevant l'AAH (sous condition de ressources).



mutuelledelacorse.com

04 95 59 21 40

